



**REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS
CHAMPIONNATS JEUNES
Saison 2026 - 2027**



Le Présent Règlement possède la même force Obligatoire à l'égard, des associations sportives, des sections Basketball des groupements sportifs multisports, et le cas échéant les établissements affilié(e)s à la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB) et ayant leur siège dans l'Indre-et-Loire.

Ce présent règlement est notamment destiné à fixer certains points qui ont trait au fonctionnement pratique des championnats du Comité Départemental.

Les points non précisés par ce règlement seront traités conformément aux règlements et statuts de la Fédération Française et du Comité Indre-et-Loire de basketball

Article 1 : Organisations Sportives Générales (Juillet 2026)

- A l'issue de la première phase de brassage, des poules de niveau en matchs aller seront constituées ; à la fin de la deuxième phase de brassage, une ou deux poules titre seront constituées ainsi que des poules de 1^{er} et 2^{ème} division selon le nombre d'équipes engagées.
- **Toutes les catégories :** SELON DESCENTE ou non d'équipe région en Janvier
 - Sans descente : Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} des poules 1A et 1B constitueront la poule Titre, les équipes restantes formeront les équipes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division selon leur Ranking.
- Des demi-finales et une finale seront organisées pour la poule titre dans chaque catégorie à l'issue de la phase de championnat, aux dates précisées dans le calendrier Sportif du Comité.

Article 2 : Championnats U13 F&M (Juillet 2026)

- Compositions des poules :
 - **U13 Féminines** :
 - Avec descente : 1 poule titre sera constituée avec l'équipe région, les 1^{er} et 2^{ème} des poules 1A et 1B et le meilleur 3^{ème} des poules et 1A et 1B.
Les autres équipes formeront les équipes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division selon leur Ranking.
 - **U13 Masculins** :
 - Avec descente : 1 poule titre sera constituée avec les équipes région, les 1^{er} des poules 1A et 1B, le meilleur 2^{ème} des poules 1A et 1B et, en fonction du nombre de descente, les meilleures équipes au ranking des poules 1A et 1B si nécessaire.
Les autres équipes formeront les équipes de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} division selon leur Ranking.

FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL
COMITE DEPARTEMENTAL D'INDRE ET LOIRE

Article 3 : Championnats U15 F&M (Juillet 2026)

- Composition des poules
 - **U15 Féminines :**
 - *Avec descente* : 1 poule titre sera constituée avec les équipes région, les 1er des poules 1A et 1B, le meilleur 2ème des poules 1A et 1B et, en fonction du nombre de descente, les meilleures équipes au ranking des poules 1A et 1B si nécessaire.
Les autres équipes formeront les équipes de 1ère, 2ème et 3ème division selon leur Ranking.
 - **U15 Masculins :**
 - *Avec descente* : 1 poule titre sera constituée avec l'équipe région, les 1er et 2ème des poules 1A et 1B et le meilleur 3ème des poules 1A et 1B.
Les autres équipes formeront les équipes de 1ère, 2ème et 3ème division selon leur Ranking.

Article 4 : Championnats U18 F&M (Juillet 2026)

- Compositions des poules :
 - **U18 Féminines :**
 - *Avec descente* : 1 poule titre sera constituée avec les équipes région, les 1er et 2ème des poules 1A et 1B et, en fonction du nombre de descente, le meilleur 3ème des poules 1A et 1B si nécessaire.
Les autres équipes formeront les équipes de 1ère, 2ème et 3ème division selon leur Ranking.
 - **U18 Masculins :**
 - *Avec descente* : 1 poule titre sera constituée avec les équipes région, les 1er et 2ème des poules 1A et 1B et, en fonction du nombre de descente, le meilleur 3ème des poules 1A et 1B si nécessaire.
Les autres équipes formeront les équipes de 1ère, 2ème et 3ème division selon leur Ranking

Article 5 : Généralités

- Tous les cas non prévus au présent règlement seront étudiés par le Pôle Compétitions pour avis qui sera soumis à ratification du 1^{er} Bureau ou Comité Directeur suivant.

ATTENTION : NE FAIRE JOUER QUE DES JOUEUSES OU JOUEURS LICENCIES (Votre responsabilité de dirigeants est engagée en cas d'accident).